

AMAZONA

LE STOC-GUADELOUPE

&

LE SUIVI DES HIRONDELLES À
VENTRE BLANC



RAPPORT 2024

Actions menées par AMAZONA et soutenues par la DEAL

Dans le cadre de la convention annuelle DEAL/RN 2024-98 signée le 12 avril 2024



Association Ornithologique AMAZONA
www.amazona-guadeloupe.com / oiseauxguadeloupe@yahoo.fr

Rapport 2024

Le STOC-Guadeloupe & Suivi Hirondelle à ventre blanc

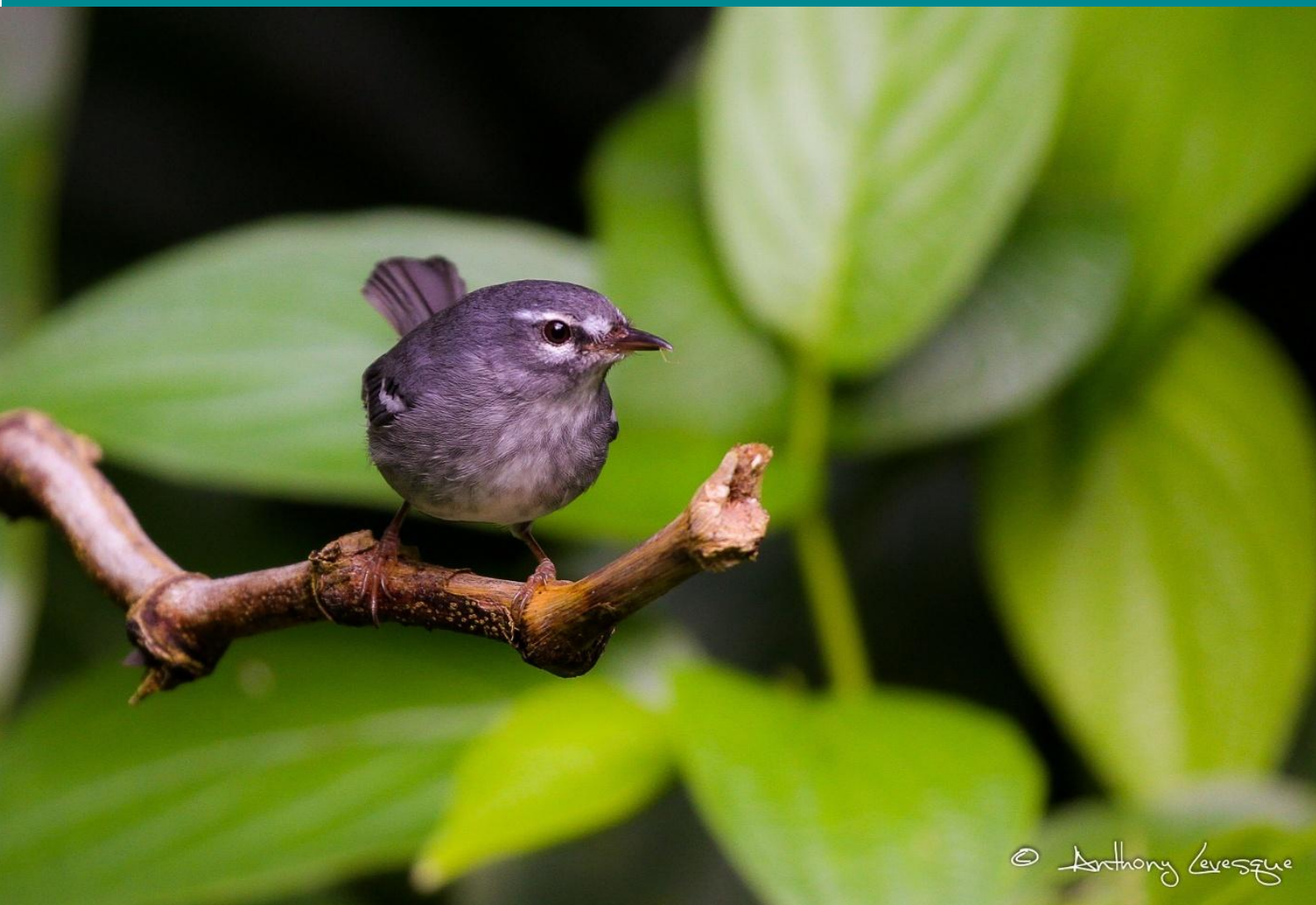
Suivis réalisés avec le soutien financier de la DEAL de Guadeloupe
(Convention annuelle DEAL/RN 2024-98 signée le 12 avril 2024)

Mise en page & textes : Anthony Levesque.

Photos de couverture : Paruline caféïette *Setophaga plumbea* et Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis* (crédits photos : Anthony Levesque)

SOMMAIRE

LE STOC-GUADELOUPE	Page 2
LE SUIVI DES HIRONDELLES à VENTRE BLANC	Page 23



© Anthony Levesque

Le STOC-Guadeloupe

(Suivi Temporel des Oiseaux Communs)
dans l'archipel guadeloupéen
(Résultats 2024 et bilan 2014-2024)

Anthony Levesque – février 2025

Rapport AMAZONA n° 89



Association Ornithologique AMAZONA

www.amazona-guadeloupe.com / oiseauxguadeloupe@yahoo.fr

Remerciements

Un grand merci tout d'abord à tous les Stocoeurs qui se lèvent tôt le matin pour réaliser ce programme depuis de nombreuses années pour la plupart : **Frantz Delcroix, Éric Delcroix, Jérémy Delolme, Alain Ferchal, Laurent Malglaive et Sébastien Rives.**

Merci également à Alain Ferchal pour la mise en forme des données et à Alexandre Villers (Office français de la Biodiversité) pour l'analyse statistique de ces données.

Enfin, merci aux financeurs du programme, par ordre d'importance : DEAL-Guadeloupe, Parc National de la Guadeloupe, Association Titè et commune de Saint-François.

Citation : Levesque A., 2025. Le STOC-Guadeloupe (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) dans l'archipel guadeloupéen - résultats 2024 et bilan 2014-2024. Rapport AMAZONA n° 89. 20 pages.



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Introduction

Le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguage en France, au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, gère également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) qui se compose de deux volets complémentaires :

- L'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-Guadeloupe)
- L'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture).

Le **STOC-Guadeloupe** est un programme basé sur l'observation de terrain à long terme conçu pour évaluer qualitativement et quantitativement, la présence des oiseaux nicheurs, les variations spatiales et temporelles de leurs effectifs. Il repose sur l'observation directe visuelle et/ou au chant sur des points d'écoute. C'est un indicateur environnemental retenu parmi les indicateurs de développement durable par la France.

Ce suivi est généralement effectué par des réseaux locaux d'ornithologues et une autorité scientifique. Ce protocole est utilisé en France métropolitaine depuis 1989. C'est une méthode de production d'indices (ou indicateurs) annuels qui permettent de suivre l'évolution interannuelle de l'abondance de différentes espèces d'oiseaux communs.

Ces indices permettent de suivre les tendances en termes de dynamique spatio-temporelle des populations d'oiseaux communs sur de vastes territoires, ce qui est nécessaire aux stratégies de protection de la nature, en particulier dans le domaine de la biologie de la conservation.

C'est pour s'inscrire dans ce cadre-là que la DEAL Guadeloupe a commandé, et financé, la mise en place d'un programme STOC-Guadeloupe. L'association AMAZONA reçoit une subvention annuelle¹ pour coordonner, mettre en œuvre les suivis, ainsi que gérer et analyser les données. Ce suivi a démarré en 2014 et est prévu pour durer sur le long terme.

Par ailleurs, l'association Titè coopère avec AMAZONA pour les suivis STOC sur La Désirade et les Îlets de la Petite Terre, le Parc National de la Guadeloupe pour quatre circuits en Sud Basse-Terre et la commune de Saint-François pour un circuit sur la Pointe des Châteaux. Les huit circuits sur le périmètre de la Réserve Biologique

¹ Dont la convention DEAL/ RN2024-98 est l'objet de ce rapport.

Dirigée du Nord Grande-Terre (RBD NGT) qui auparavant étaient financés par l'ONF ont été intégrés dans la subvention DEAL à partir de 2021.

Nous allons présenter ici les résultats de manière globale pour l'ensemble de l'archipel guadeloupéen.

Protocole

Répartition des relevés

L'objectif du programme est de suivre un minimum de 30 itinéraires composés de 10 points d'écoute chacun. Toutefois, afin de disposer rapidement de données permettant de détecter des variations fines entre deux grands types d'habitats par exemple, il est conseillé de tendre vers un réseau de points le plus important possible.

La réalisation de carrés d'échantillonnage dans lesquels sont positionnés des points d'écoute en fonction de l'habitat présent dans la maille n'est pas applicable dans des secteurs de montagne ou des zones forestières denses dans lesquelles la pénétration est difficile, voire impossible. En Guadeloupe, on préférera la réalisation de transects, qui peuvent suivre les voies d'accès.

Afin d'obtenir des tendances les plus fiables possibles de l'évolution de l'avifaune de la Guadeloupe, l'échantillonnage sera représentatif au plan :

- de la couverture spatiale : les transects seront positionnés dans toutes les régions de l'île ;
- de la variation altitudinale : les points couvriront l'ensemble du spectre altitudinal où les oiseaux sont présents.
- de la diversité des grands types d'habitats : culture, milieu bâti, milieux pâturés, formations semi-ouvertes, forêt dégradée, forêt primaire de plaine ou d'altitude.

En zone ouverte, les points constituant les transects sont séparés d'une distance minimale de 400 m afin d'éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes oiseaux. En zone boisée ou en montagne, la détectabilité des oiseaux étant moindre, un intervalle de 300 m sera respecté autant que possible.

Les points échantillonnés devront, dans la mesure du possible, être positionnés dans des habitats homogènes, caractéristiques des zones échantillonnées. L'habitat « lisière » peut être un habitat en soi, mais il est important de veiller à positionner des points au cœur de zones de culture, de milieux bâtis, de formations forestières par exemple.

Quelle période ?

Selon l'expérience acquise en Guadeloupe, deux relevés seront réalisés entre avril et juin. Le 1^{er} passage du 1^{er} avril au 15 mai et le 2^{ème} passage du 16 mai au 30 juin. Avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre les passages.

Il est important de reproduire les comptages à la même date l'année suivante et de refaire les points d'un circuit donné dans le même ordre afin qu'un même point soit réalisé non seulement à la même date mais aussi à la même heure pour éviter les biais. Cela étant une contrainte forte, une tolérance de plus ou moins quatre jours peut être acceptée, en respectant autant que possible la date de la première année de suivi.

Les mêmes circuits seront aussi réalisés chaque année par la même personne.

Quand débiter les points d'écoute ?

Le STOC s'appuyant sur la détermination de contacts visuels autant qu'auditifs, il est important que la clarté du jour soit suffisante pour pouvoir repérer et identifier les espèces à vue. En Guadeloupe, le jour se levant relativement rapidement, on peut commencer à compter de l'heure officielle du lever du soleil, particulièrement en Grande-Terre, au besoin légèrement plus tard dans le massif forestier de la Basse-Terre.

A quelle heure terminer les points d'écoute ?

Les tests de terrain effectués durant la session STOC attestent d'une baisse radicale de l'activité des oiseaux, environ trois heures après le lever du soleil. Cette diminution des contacts est induite par la hausse rapide de la température et par un changement comportemental. Les oiseaux abandonnent les chants au profit de la recherche alimentaire. Il est donc recommandé de terminer les comptages à 9h00 maximum.

Durée de relevé

Les points d'écoute sont de cinq minutes, ce qui garantit une bonne détection et permet d'échantillonner plus de points dans la plage horaire d'échantillonnage optimale, en limitant les risques de double comptage du même oiseau.

Méthode de relevé des espèces

Le contributeur se positionne sur un point d'écoute et procède à une séance de cinq minutes durant laquelle il note sur la fiche de terrain préétablie l'ensemble des contacts auditifs et visuels. Pour chaque espèce, les trois premières lettres du genre et les trois premières lettres de l'espèce sont notées (ex : COEFLA pour *Coereba flaveola*). Chaque individu n'est relevé qu'une fois (avec la distance correspondante), au premier contact, même s'il a été vu ou entendu plusieurs fois ensuite.

Toutes les espèces doivent être inventoriées, y compris les espèces exotiques. L'observation de chaque nouvel individu est attribuée à une classe de distance :

- < 25 m ;
- de 25 à 50 m ;
- de 50 à 100 m ;
- > 100 m ;
- en vol.

Pour les analyses statistiques, la nature des contacts (vu/entendu) sera également notée (ceci afin de repérer les périodes propices aux manifestations sonores des individus). Si plusieurs individus d'une même espèce sont contactés, le nom de l'espèce est uniquement indiqué sur une ligne. Un système de « barres » permet de prendre en compte l'ensemble des contacts et de leur attribuer également une classe de distance.

La catégorie « en vol » s'applique à des oiseaux qui transitent au-dessus d'un site sans y être inféodé (ex : Frégate superbe qui passe au-dessus de la zone de culture

échantillonnée). Les martinets ou hirondelles en alimentation sont cependant considérés comme appartenant au point et sont classés en fonction de la distance à laquelle ils ont été détectés.

Pour chaque point, le contributeur caractérisera le lieu et la période de relevé (date, commune, habitat, etc.).

Concernant le remplissage de l'intitulé « Habitat principal ». Il est convenu de choisir préférentiellement entre les types d'habitats suivants :

Bâti, forêt moyennement humide ou humide, forêt sèche haute, forêt sèche basse, savanes, haie végétalisée (arbustive ou arborescente), mangrove, autre forêt, plantation de mahogany, friche, formation arborée avec habitations ou sur terre agricole, pelouse altimontaine, autres formations.

L'intitulé « description » : découper l'espace qui vous entoure (imaginer un disque à 360°) en pourcentage. Ex : 95% forêt humide et 5% sentier ou 50% bâti et 50% forêt sèche basse.

Météo

A chaque point, la météo et les conditions d'observation doivent être notées, selon la codification suivante :

Nuages	Pluie	Vent	Bruit
0-33%= 1	Absente= 1	Absent= 1	Pas de bruit= 1
33- 66%= 2	Bruine= 2	Faible= 2	Modéré= 2
66- 100%= 3	Averses= 3	Moyen à Fort= 3	Fort= 3

TABLEAU 1 : CODIFICATIONS METEO

On ne fait pas de relevé STOC si la météo est trop défavorable. Si les conditions climatiques se dégradent en cours de parcours au point d'empêcher la poursuite des relevés, l'ensemble des relevés effectués ce jour-là est annulé et le parcours doit être refait intégralement dans les jours qui suivent.

Par ailleurs en Guadeloupe nous avons remplacé la condition « visibilité » par la condition « bruit ». En effet, il n'y a quasiment jamais de condition de brouillard pouvant influencer la visibilité alors qu'il peut très souvent y avoir du bruit (voitures, chiens, débroussailleuse, etc.).

Collecte et Saisie des données

Les données relevées sont notées sur des fiches de terrain préétablies transmises aux observateurs. Un mail est envoyé à chaque contributeur, 15 jours avant les relevés, afin de rappeler les créneaux des passages, et transmettre un tableur Excel Type dans lequel le contributeur saisira ses données directement.

Le document rempli devra ensuite être transmis au coordinateur au plus tard le 15 juillet de l'année. Si possible, le premier passage sera transmis au 1^{er} juin. Le coordinateur collectera l'ensemble des données, vérifiera leur mise en forme et procédera à l'analyse.

Déroulement de la saison 2024

La saison 2024 a été plutôt compliquée, comme en 2023, avec une météo pour le moins humide.

En 2024, 52 circuits (520 points) ont été suivis. Les mêmes observateurs que l'année précédente ont participé à cette saison : Éric Delcroix, Frantz Delcroix, Jérémie Delolme, Alain Ferchal, Anthony Levesque, Laurent Malglaive et Sébastien Rives.

La contribution de chacun au suivi 2024 est décrite dans le tableau 2 ci-dessous.

Tous les comptages ont été effectués comme prévu par le protocole entre le 1^{er} avril et le 30 juin.

Observateurs	Éric	Frantz	Jérémie	Alain	Anthony	Laurent	Sébastien
Circuits (52)	6	6	1	2	21	14	2

TABLEAU 2 : NOM DES OBSERVATEURS ET LEUR CONTRIBUTION (NOMBRE D'ITINÉRAIRES SUIVIS) EN 2024.

Dans le tableau 3 ci-après, sont présentées les dates de passage en 2024 pour les deux périodes avec deux colonnes pour présenter les dates réalisées lors de l'année de mise en place du circuit concerné. On peut constater que l'écart entre les dates de l'année de référence et l'année 2024 est faible mais un peu plus importante que les années passées, notamment à cause des mauvaises conditions météo rencontrées. Le respect des dates de passage est un point très important afin de limiter le biais « date » lors de l'analyse des résultats.

	1ère année		2024	
Circuit	Passage 1	Passage 2	Passage 1	Passage 2
Bassin de Morne-à-l'Eau	06/04/2014	08/06/2014	07/04/2024	09/06/2024
Barre de Cadoue 01	05/05/2016	28/06/2016	05/05/2024	26/06/2024
Barre de Cadoue 02	04/05/2016	09/06/2016	04/05/2024	25/05/2024
Barre de Cadoue 03	06/05/2016	12/06/2016	05/05/2024	08/06/2024
Barre de l'Île	16/05/2022	30/06/2022	17/04/2024	07/06/2024
Crête de Village	09/04/2020	18/05/2020	11/04/2024	21/05/2024
Crête Mahault	09/05/2016	26/06/2016	09/05/2024	25/06/2024
Davidon	02/04/2014	16/05/2014	02/04/2024	18/05/2024
Deville-Maisoncelle	30/04/2016	18/06/2016	20/04/2024	01/06/2024
Duportail	04/04/2014	24/05/2014	04/04/2024	25/05/2024
Duval-Poyen	02/04/2016	21/05/2016	01/04/2024	18/05/2024
Gaschet Port-Louis	08/04/2014	26/05/2014	08/04/2024	28/05/2024
Grand Etang	23/04/2017	12/06/2017	28/04/2024	07/06/2024
Grands Fonds 01	08/04/2014	18/05/2014	06/04/2024	26/05/2024
Grands Fonds 02	19/04/2014	24/05/2014	20/04/2024	29/05/2024
Grands Fonds du Centre	13/04/2014	29/05/2014	07/04/2024	19/05/2024
Grands Fonds Humides	17/04/2014	07/06/2014	14/04/2024	27/05/2024
Grivelière	29/04/2020	28/05/2020	03/05/2024	26/05/2024
GT Malglaive 01	10/04/2014	22/05/2014	10/04/2025	20/05/2024
GT Malglaive 02	13/04/2014	25/05/2014	14/04/2024	21/05/2024
GT Malglaive 03	14/04/2014	30/05/2014	15/04/2024	29/05/2024
GT Malglaive 04	16/04/2014	03/06/2014	16/04/2024	03/06/2024
GT Malglaive 05	18/04/2014	31/05/2014	17/04/2024	31/05/2024
GT Malglaive 06	20/04/2014	09/06/2014	19/04/2024	15/06/2024
GT Malglaive 07	26/04/2016	20/06/2016	26/04/2024	20/06/2024
GT Malglaive 08	22/04/2016	05/06/2016	22/04/2024	06/06/2024
La Désirade Est	17/04/2015	08/06/2015	18/04/2024	25/05/2024
La Désirade Ouest	19/04/2014	08/06/2014	19/04/2024	13/06/2024
La Désirade Plateau Est	18/04/2015	12/06/2015	19/04/2024	26/05/2024
La Désirade Plateau Ouest	18/04/2015	09/06/2015	18/04/2024	14/06/2024
Lamentin	11/04/2014	31/05/2014	13/04/2024	01/06/2024
Littoral Nord-Ouest	08/05/2016	29/06/2016	07/05/2024	28/06/2024
Mangrove Port-Louis	14/04/2014	21/06/2014	20/04/2024	16/06/2024
Marais de Port-Louis	12/05/2021	21/06/2021	13/05/2024	21/06/2024
Marie-Galante Est	27/04/2021	10/06/2020	29/04/2024	18/06/2024
Marie-Galante Nord	27/04/2021	18/06/2020	24/04/2024	20/06/2024
Marie-Galante Sud	26/04/2021	09/06/2020	28/06/2024	09/06/2024
Monts Caraïbes	16/04/2020	20/05/2020	21/04/2024	27/05/2024
Moreau	16/04/2014	25/06/2014	22/04/2024	27/06/2024
Morne Bois d'Inde	05/05/2015	24/06/2015	06/05/2024	22/06/2024
Morne Mazeau	02/05/2022	10/06/2022	16/04/2024	05/06/2024
Morne Paul-Thomas	14/04/2014	03/06/2014	10/04/2024	04/06/2024
Petit Canal - Port Louis	01/05/2014	17/06/2014	04/05/2024	15/06/2024
Petit Marquisat	28/04/2014	13/06/2014	25/04/2024	17/06/2024
Petite Terre (TB)	03/05/2015	24/06/2015	03/05/2024	01/06/2024
Petite Terre (TH)	04/05/2015	25/06/2015	04/05/2024	02/06/2024
Pointe des Châteaux	13/05/2020	13/06/2020	13/05/2024	13/06/2024
RBD NGT malglaive 01	03/05/2016	07/06/2016	01/05/2024	04/06/2024
RBD NGT malglaive 02	05/05/2016	16/06/2016	08/05/2024	17/06/2024
Sarcelle	20/04/2014	21/06/2014	29/04/2024	20/06/2024
Sauvia	15/05/2015	30/06/2019	15/05/2024	29/06/2024
Soufrière	21/04/2020	25/05/2020	24/04/2024	27/05/2024

TABLEAU 3 : DATES DES PASSAGES

Ci-dessous est présentée la carte de localisation des points suivis en 2024.

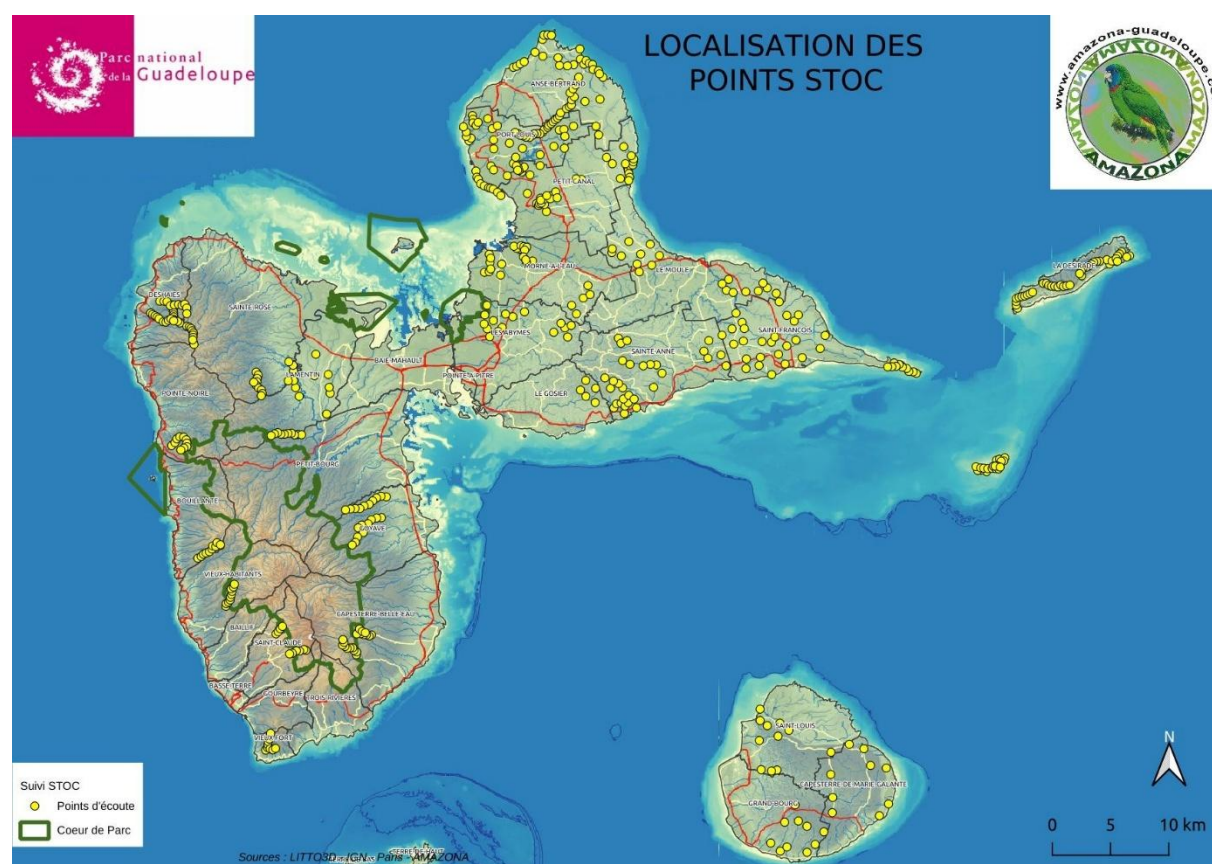


FIGURE 1 : CARTE DE REPARTITION DES POINTS EN 2024.

Résultats

En 2024, 8473 données ont été récoltées (contre 8592 en 2023 année à 52 circuits également) pour un total de 15 539 oiseaux (contre 15 802 en 2023) de 69 espèces différentes (une donnée étant un nombre d’individus pour une espèce, contactée sur un point, dans le laps de temps des 5 min d’écoute).

Les chiffres 2024 sont présentés par espèce dans le tableau ci-dessous.

Espèces	Occurrence	Abondance	Espèces	Occurrence	Abondance
Elénie siffleuse	617	1454	Astrild à joues orange	17	36
Tourterelle à queue carrée	585	1257	Sterne fuligineuse	4	36
Viréo à moustaches	649	1192	Crécérelle d'Amérique	22	29
Paruline jaune	578	1153	Tyran janeau	24	29
Sucrier à ventre jaune	599	1071	Colombe rouviolette	18	26
Tyran gris	562	1033	Gallinule d'Amérique	18	23
Saltator gros-bec	503	911	Hirondelle rustique	4	23
Quiscale merle	347	901	Sterne royale	10	14
Moqueur corossol	326	639	Ani à bec lisse	10	13
Colombe à queue noire	369	589	Aigrette neigeuse	9	10
Sporophile rougegorge	378	589	Tournepieuvre à collier	7	10
Moqueur grivotte	314	452	Grande Aigrette	6	7
Sporophile cici	246	406	Bihoreau violacé	5	6
Colombe à croissants	202	328	Huïtrier d'Amérique	4	6
Tourterelle turque	135	292	Bihoreau gris	2	4
Pic de Guadeloupe	189	279	Phaéton à bec jaune	1	4
Colibri huppé	238	268	Grèbe à bec bigarré	2	3
Héron garde-boeufs	107	263	Martinet chiquesol	3	3
Martinet sombre	18	251	Petit Chevalier	2	3
Grive à pieds jaunes	144	209	Faucon émerillon	2	2
Vacher luisant	102	161	Astrild cendré	1	1
Trembleur brun	93	131	Bengali rouge	1	1
Colibri madère	89	129	Chevalier grivelé	1	1
Damier commun	39	125	Echasse d'Amérique	1	1
Coulicou manioc	98	118	Faucon pèlerin	1	1
Moqueur des savanes	95	118	Grive pieds jaune	1	1
Paruline caféïette	88	107	Hirondelle de rivage	1	1
Pigeon à cou rouge	77	107	Martin-pêcheur d'Amérique	1	1
Petite Sterne	27	94	Paruline des ruisseaux	1	1
Merle à lunettes	64	79	Paruline flamboyante	1	1
Hirondelle à ventre blanc	47	72	Pélican brun	1	1
Moucherolle gobemouche	61	68	Petit Blongios	1	1
Héron vert	63	66	colibri sp.	48	57
Pigeon à couronne blanche	44	66	Moqueur sp.	21	26
Frégate superbe	42	52	Getrygon sp.	3	4
Tourterelle à ailes blanches	28	46	oiseau non identifié	19	39
Colibri faille-vert	34	38			
			TOTAL	8470	15539

TABLEAU 4 : NOMBRE DE DONNEES ET EFFECTIFS RELEVES PAR ESPECE EN 2024

Il est intéressant de noter le nombre moyen d'espèces présentes par point en fonction de l'unité géographique concernée (tableau 5). Sans surprise c'est en Grande-Terre que cette moyenne est la plus élevée, 12,3 espèces en moyenne par point, contre seulement 8,4 pour Petite Terre.

Île	n=
Grande-Terre	12,3
Basse-Terre	9,6
Marie-Galante	10,0
La Désirade	9,8
Petite Terre	8,4

TABLEAU 5 : NOMBRE MOYEN D'ESPECES PAR POINT

Près de trois-quarts des contacts (73%) sont entendus, contre 27% vus.

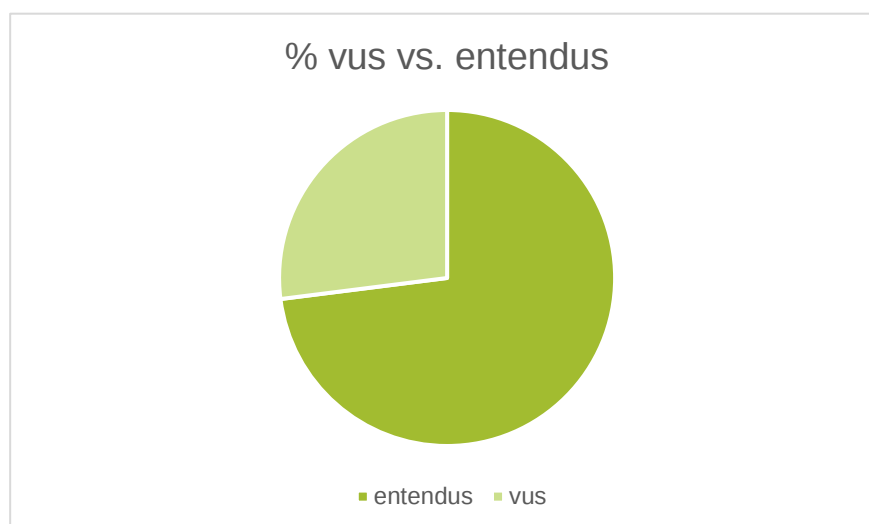


FIGURE 2 : REPARTITION DES CONTACTS VUS/ENTENDUS.

C'est à peu près l'opposé pour les Colibris où seulement un-tiers des contacts sont auditifs contre les deux-tiers visuels en 2024. Le Colibri falle-vert atteint même les 95% de contacts visuels.



FIGURE 3 : COLIBRI FALLE-VERT

La répartition par classe de distance diminue, sans surprise, au fur et à mesure où celle-ci augmente.

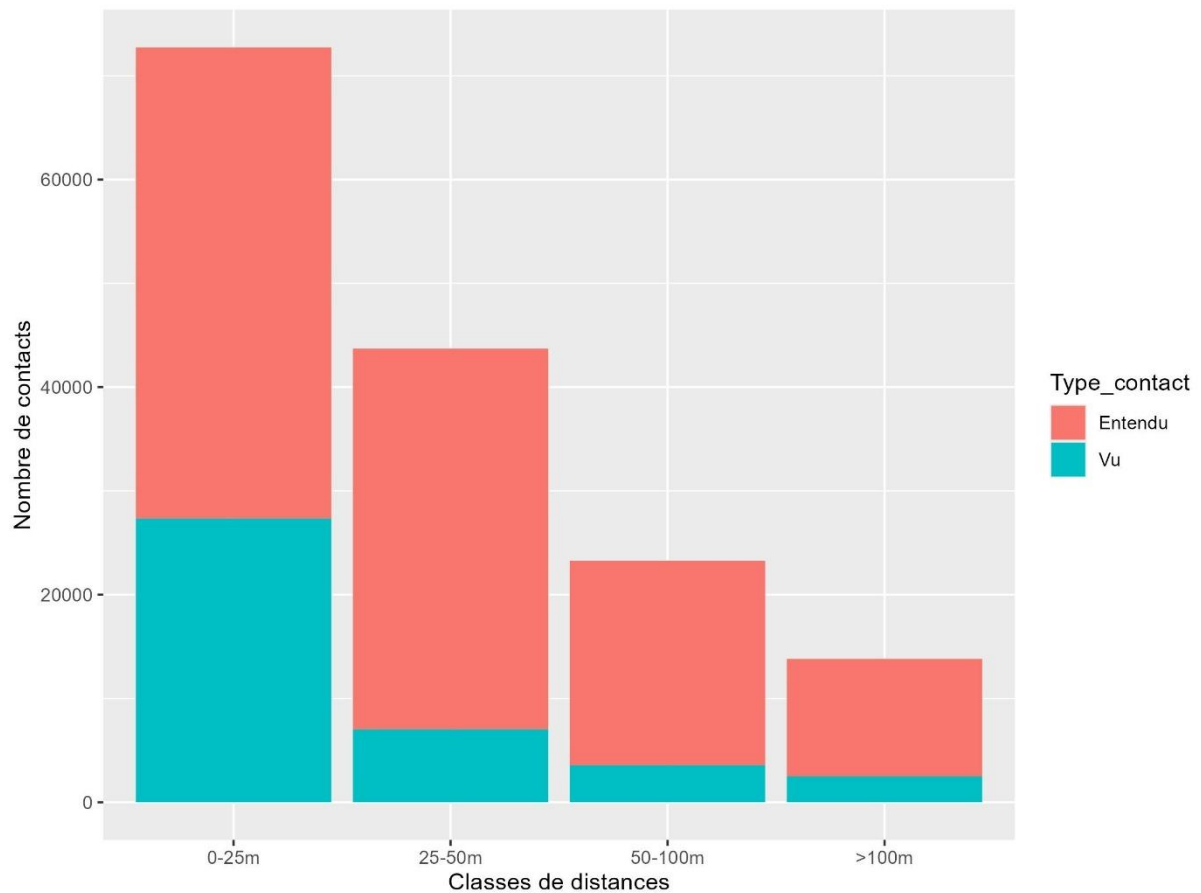


FIGURE 4 : REPARTITION DES CONTACTS SELON LA DISTANCE

Les Colibris font partie des rares espèces dont plus de 90% des contacts ont lieu dans les 25 premiers mètres. Le Colibri madère (ci-dessous) est la plus volubile des trois espèces.

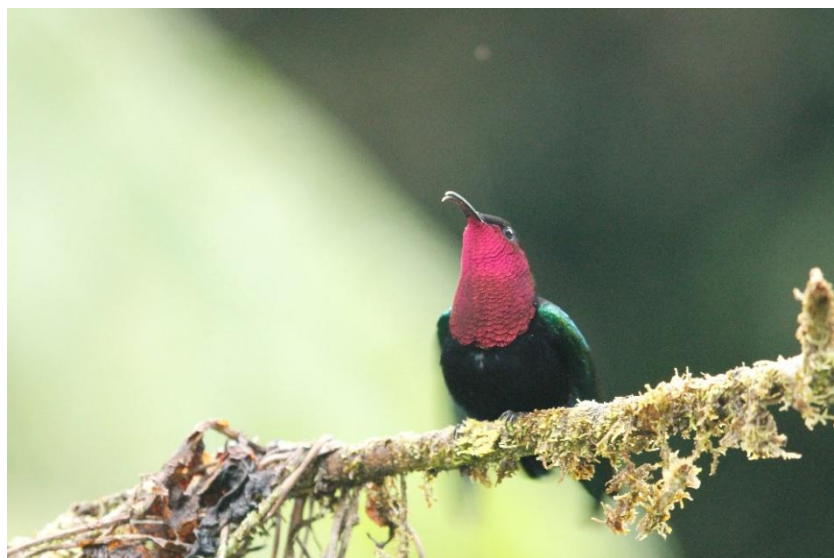


FIGURE 5 : COLIBRI MADERE

Quarante-deux pour cent des espèces sont considérées comme étant « abondantes » car totalisant plus de 100 individus comptés. L'espèce la plus contactée a été l'Elénie siffleuse *Elaenia martinica* (1454 individus), suivie de la Tourterelle à queue carrée (1 257 individus), du Viréo à moustaches (1192 individus), de la Paruline jaune (1153 individus) et du Sucrier à ventre jaune *Coereba flaveola* (1071 individus). Les résultats ne sont pas différents des années précédentes en ce qui concerne les espèces les plus détectées mais l'ordre a varié.

A noter que 126 individus n'ont pas pu être identifiés au rang d'espèce, parmi eux, 57 étaient des colibris (les colibris sont des oiseaux extrêmement rapides, dont l'identification en vol n'est pas toujours aisée), 26 des Moqueurs (grivottes ou corossols) et 4 Colombes (à croissants ou rouviolettes). Il arrive régulièrement d'observer un oiseau tellement furtivement dans le feuillage que nous sommes dans l'incapacité de l'attribuer à un quelconque groupe. Par conséquent, l'observation n'est pas toujours intégrée aux données, cependant 39 individus entrent dans cette catégorie en 2024.

Il est à noter que le Pic de Guadeloupe *Melanerpes herminieri*, notre seul endémique strict, arrive en 16^{ème} position, avec 279 individus dénombrés. La fréquence est de 19.8 % au premier passage et de 16.5 % au second. C'est une des rares espèces à avoir généralement une fréquence supérieure au second passage, ce n'a pas été le cas en 2024.

Le Sucrier à ventre jaune est justement une des espèces ayant connu une baisse avérée de ses effectifs entre 2014 et 2024. Alexandre Villers (ingénieur à l'Office Français de la Biodiversité) a analysé les tendances d'une trentaine d'espèces. Les résultats sont présentés dans le tableau 6 (page suivante).



FIGURE 6 : LE SUCRIER A VENTRE JAUNE A CHUTE DE 32,49% EN 11 ANS

Espèce	TM	ICB	ICH
Tourterelle turque	341,97	201,51	574,25
Hirondelle à ventre blanc	131,45	-20,03	508,95
Héron garde-bœufs	85,42	37,26	152,72
Colombe à croissants	53,46	11,83	115,80
Moqueur corossol	46,17	27,07	68,68
Moqueur grivotte	39,15	19,89	64,33
Quiscale merle	35,32	15,31	57,89
Tourterelle à queue carrée	34,71	17,96	52,68
Coulicou manioc	31,04	-7,64	84,36
Grive à pieds jaunes	22,52	-17,63	84,79
Pic de Guadeloupe	17,89	-8,01	51,94
Crécerelle d'Amérique	14,33	-23,91	71,00
Viréo à moustaches	9,44	-4,60	25,95
Moqueur des savanes	8,76	-19,25	40,44
Saltator gros-bec	3,95	-6,78	16,99
Tyran gris	2,85	-6,61	13,89
Moucherolle gobemouche	1,91	-28,65	46,53
Tyran janeau	1,76	-38,25	61,88
Colombe à queue noire	1,19	-15,34	18,90
Trembleur brun	-8,72	-26,87	10,61
Colibri huppé	-11,25	-22,28	1,17
Héron vert	-17,36	-38,51	8,67
Sporophile rougegorge	-21,36	-28,99	-12,42
Elénie siffleuse	-24,95	-31,31	-17,97
Paruline jaune	-27,75	-35,30	-19,89
Colibri madère	-28,36	-49,89	-2,75
Sucrier à ventre jaune	-32,49	-39,97	-24,91
Sporophile ceci	-33,69	-42,12	-23,76
Colibri falle-vert	-36,36	-54,45	-8,08
Paruline caféïette	-41,81	-53,58	-27,30
Damier commun	-43,10	-70,28	17,83

TABLEAU 6 : TENDANCES OBSERVEES DE 31 ESPECES ENTRE 2014 ET 2024

TM : TENDANCE MOYENNE, ICB : INTERVALLE DE CONFIANCE BAS, ICH : INTERVALLE DE CONFIANCE HAUT
 EN JAUNE LES ESPECES EN AUGMENTATION AVEREE, EN BLEU LES ESPECES EN BAISSSE AVEREE.

Les autres espèces ayant connu une baisse avérée de leurs effectifs sont le Sporophile rougegorge, l'Elénie siffleuse, la Paruline jaune, le Colibri madère, le Sporophile ceci, le Colibri falle-vert et la Paruline caféïette.

A l'opposé, huit espèces ont connu une vraie augmentation de leurs effectifs. Il s'agit du Vacher luisant, de la Tourterelle turque, du Héron garde-bœufs, de la Colombe à croissants, des Moqueurs corossol et grivotte, du Quiscale merle et de la Tourterelle à queue carrée.

La Tourterelle turque (+341,97%) est l'espèce ayant le plus augmenté. Il faut cependant regarder ces chiffres avec précaution car cette espèce est essentiellement urbaine, péri-urbaine et la majorité des points ne couvre pas ce type de milieux.



FIGURE 7 : LA TOURTERELLE TURQUE EST EN AUGMENTATION SPECTACULAIRE, C'EST MALHEUREUSEMENT UNE ESPECE INTRODUITE.

En ce qui concerne l'Hirondelle à ventre blanc, qui montre une forte augmentation, même si la valeur 0 est entourée par les intervalles de confiance, il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité du programme STOC-Guadeloupe pour suivre ce genre d'espèce. Il est en effet probable que ce type de protocole n'est pas adapté pour elles.

Il est intéressant de constater que le Quiscale merle est également en augmentation (+35,32%) alors que généralement le grand public le décrit comme une espèce en diminution. Attention cependant car ces chiffres ne portent que de 2014 à 2024 alors que ce sont généralement les « anciens » qui font ce constat.

Enfin, trois espèces chassables sont en augmentation : le Moqueur corossol 46,17%, le Moqueur grivotte 39,15%, et la Tourterelle à queue carrée 34,71%. On peut éventuellement penser que les restrictions en matière de chasse des Moqueurs ont porté leurs fruits (diminution d'environ 45% de la pression de chasse en termes de nombre de jours chassables depuis quelques années).



FIGURE 8 : LE MOQUEUR GRIVOTTE A-T-IL BENEFICIE DE LA DIMINUTION DE LA PRESSION DE CHASSE DEPUIS QUELQUES ANNEES ?

La fréquence est le pourcentage de points où l'espèce a été détectée au moins une fois.

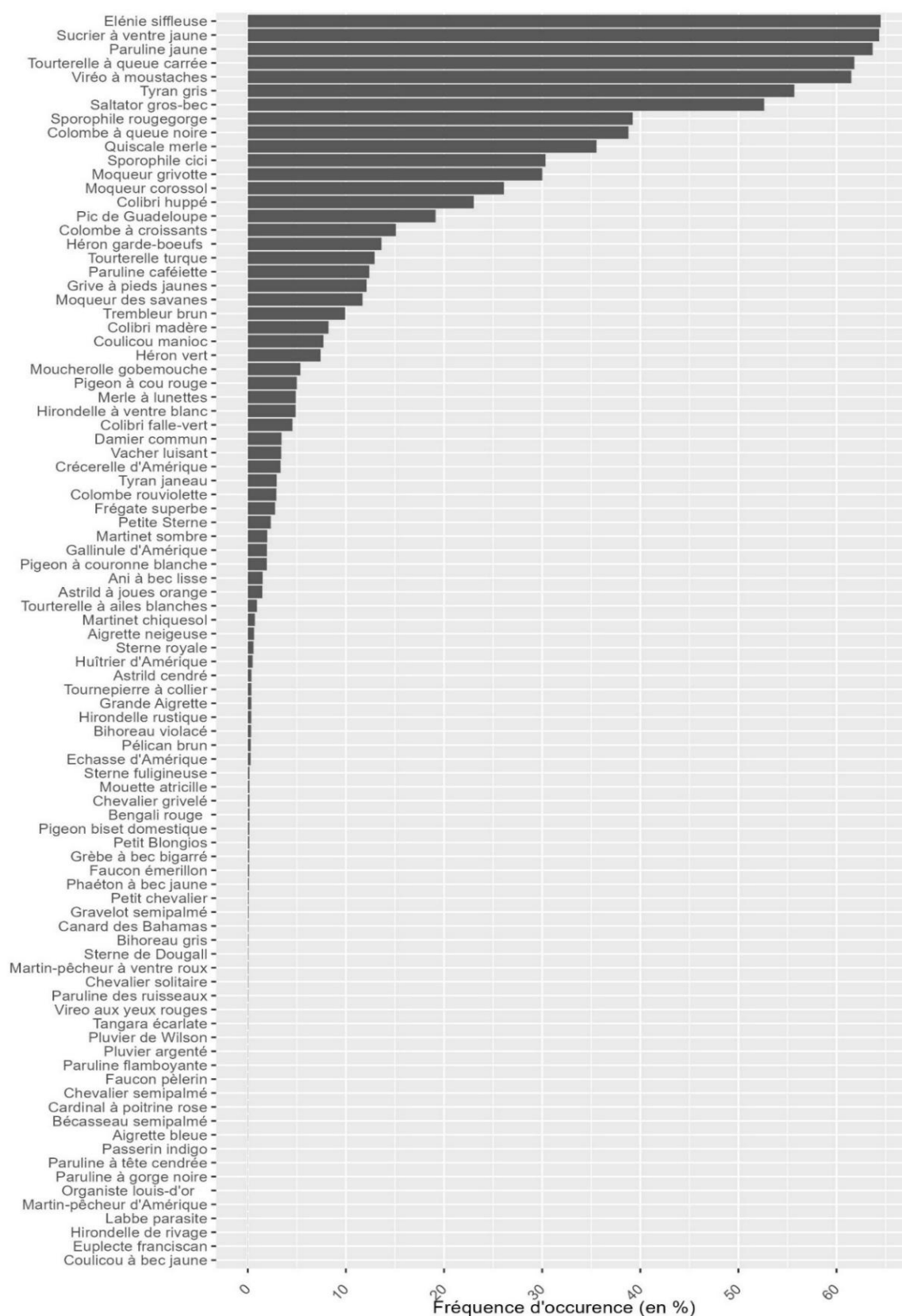


FIGURE 9 : FREQUENCE OBSERVEES CHEZ LES ESPECES DETECTEES LORS DU PROGRAMME STOC-GUADELOUPE

Sept espèces ont une fréquence supérieure à 50% (donc présentes sur plus d'un point sur deux). L'espèce la plus fréquente étant l'Elénie siffleuse. Le Sucrier à ventre jaune arrive en seconde position, mais c'est la moyenne des 11 années de suivi. Il a perdu un rang en 2024.

Enfin, le Vacher luisant continue sa progression au fil des années. Celle-ci est exponentielle, passant de 0 pendant les trois premières années à plus de 160 individus en 2024. Rappelons, s'il est nécessaire, que cette espèce est une espèce parasite. La femelle pond son/ses œufs dans le nid d'une autre espèce et ne s'en occupe plus. Il peut alors être troublant de voir des Parulines jaunes s'activer à nourrir des poussins de Vachers luisants. Son hôte favori restant le Quiscale merle.



FIGURE 10 : JEUNE VACHER LUISANT

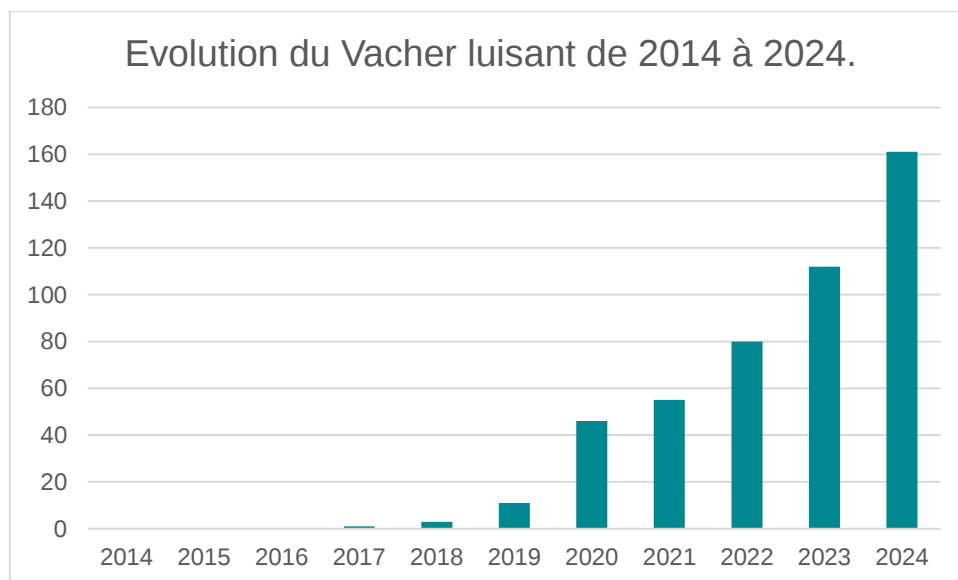


FIGURE 11 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE VACHERS LUISANTS

Vacher luisant *Molothrus bonariensis*

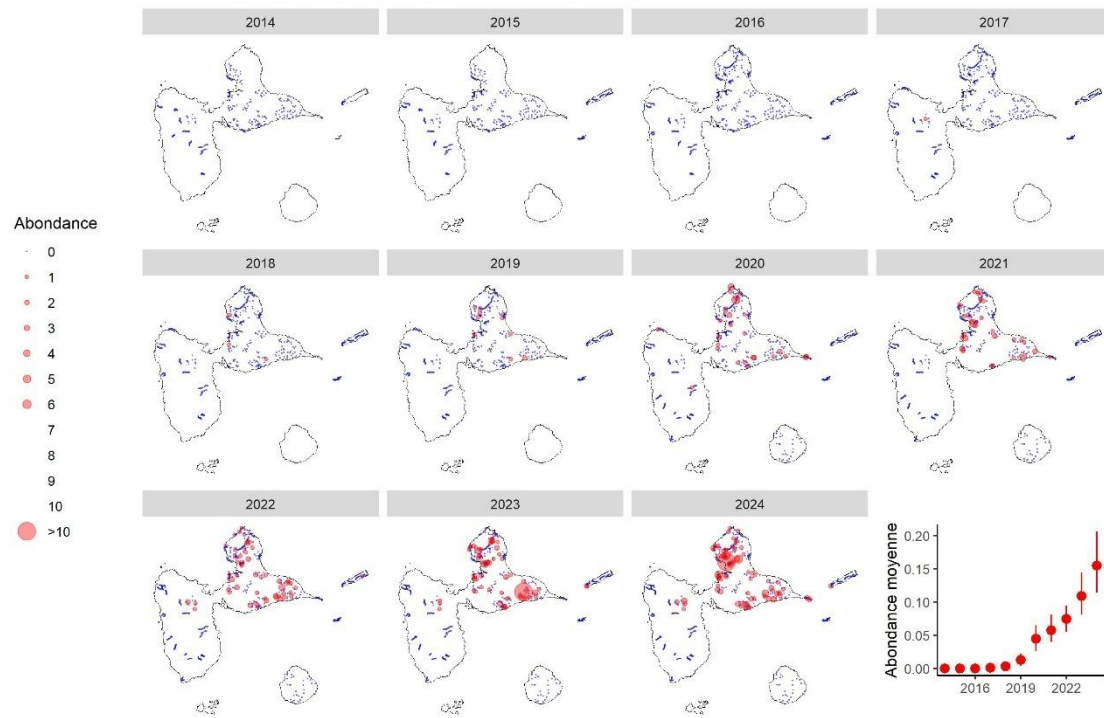


FIGURE 12 : EVOLUTION DE LA REPARTITION DU VACHER LUISANT DE 2014 A 2024

Conclusion

Le suivi de l'année 2024 s'est déroulé plus difficilement d'un point de vue de la météo et du respect des dates. Le point positif est le maintien des 52 circuits, comme en 2023.

Les résultats sont extrêmement importants avec pas moins de 69 espèces recensées pour un total de 8473 données de 15 539 individus. Nombre de ces espèces étant considérées comme abondantes. Cela fait maintenant 11 années de collecte des données et cela permet ainsi d'avoir des tendances sur de nombreuses espèces, la majorité d'entre elles étant des passereaux.

Nous constatons la baisse avérée de huit espèces :

- Sporophile rouggorge,
- Elénie siffleuse,
- Paruline jaune,
- Colibri madère,
- Sucrier à ventre jaune,
- Sporophile ici,
- Colibri felle-vert
- Paruline caféiète.

Cependant, la hausse statistique également de huit espèces :

- Tourterelle à queue carrée,
- Quiscale merle,
- Moqueur grivotte,
- Moqueur corossol,
- Colombe à croissants,
- Héron garde-bœufs,
- Tourterelle turque,
- Vacher luisant.

Nous arrivons maintenant à un total de 80 902 données générées par le programme STOC-Guadeloupe depuis 2014. Ce programme est le plus gros fournisseur de données naturalistes en Guadeloupe.

Les passereaux, dénommés de manière générique, sont également souvent qualifiés d'oiseaux chanteurs d'après leur appellation « *songbirds* » par les anglophones. Ils font partie de l'ordre des passériformes. C'est le plus grand ordre de la classe des oiseaux. Ce taxon regroupe en effet plus de la moitié des espèces d'oiseaux.

L'année 2025 sera la douzième année de suivi, les tendances d'évolution des espèces n'auront que plus de force statistique.



FIGURE 13 : DESSIN « SUCRIER A VENTRE JAUNE », CYRIL GIRARD



Frédéric Delcroix

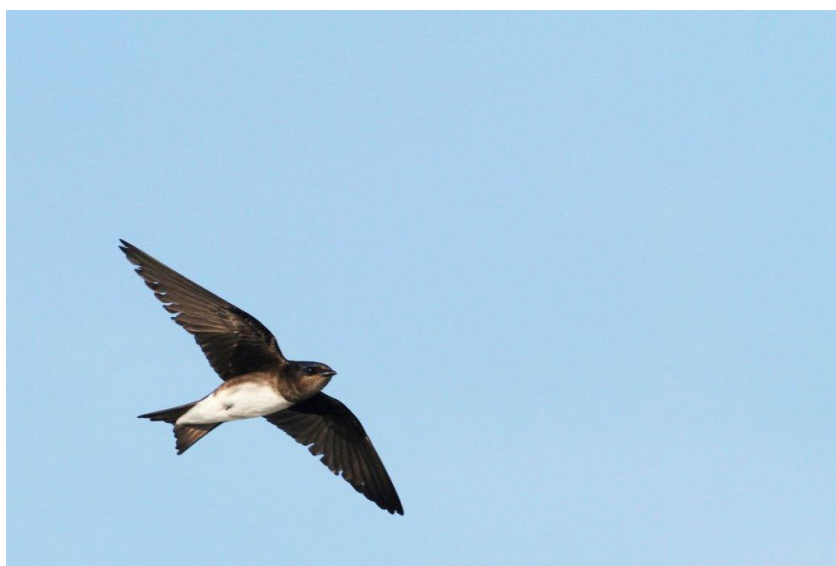
Le suivi des Hirondelles à ventre blanc

(Résultats 2024)

Anthony Levesque – Janvier 2025

Introduction

Bien que la popularité de l'ornithologie se démocratise et que des nombreuses études ornithologiques se développent, certaines espèces pourtant très communes restent non étudiées. L'Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis* est une espèce nicheuse commune dans la plupart des îles de la Caraïbe. Elle est classée « non menacée » par l'UICN. Elle est bien connue de la population du fait qu'elle niche et dort en ville de



HIRONDELLE A VENTRE BLANC *PROGNE DOMINICENSIS*, FEMELLE (© A. LEVESQUE)

février à octobre. Cependant, de septembre à mars, son écologie de base (ses routes de migration et ses zones d'hivernage) restait encore inconnue il y a peu. On sait maintenant que, au moins pour une partie de la population, ses quartiers d'hivernage se situent au Brésil (Perlut & al, 2017). Et eBird reflète bien ce manque de connaissances pour le continent sud-américain où bien peu d'observations sont répertoriées. Cela peut aussi être dû à la complexité de différencier les différentes espèces de *Progne* dans cette région.

Des mesures de conservation, même pour des espèces communes, ne peuvent être adoptées sans des connaissances de base, comme où vont les oiseaux et quand. Par ailleurs, cette hirondelle, insectivore, est un bon indicateur de l'état de santé général de notre environnement. Le suivi des dortoirs d'Hirondelles à ventre blanc en Guadeloupe a débuté en 2006.

Les trois dortoirs connus ont été suivis : à l'aéroport Pôle Caraïbes, au marché de Basse-Terre et à Capesterre de Marie-Galante.

Dortoir de Pointe-à-Pitre/Les Abymes

Depuis le mois d'août 2023, le dortoir de Pointe-à-Pitre s'est déplacé vers l'aéroport Pôle Caraïbes suite au dérangement par un Bihoreau violacé *Nyctanassa violacea*. L'abandon de ce dortoir présent ici depuis plusieurs dizaines d'années a été confirmé par deux visites en mars et en août 2024. Aucune Hirondelle à ventre blanc n'était présente.

Ce dortoir a donc élu domicile au niveau de l'aérogare Pôle Caraïbes. Cela a été validé par trois visites, en mai, août et septembre. Les estimations sont malheureusement quasiment impossibles et l'effectif de « 500 » le 05/09/2024 à prendre avec la plus grande précaution car il est probablement fortement sous-estimé.

Dortoir de Capesterre (Marie-Galante)

À Marie-Galante, les Hirondelles à ventre blanc se regroupent en dortoir sur l'église de Capesterre.

Année	Effectif max.
2009	369
2012	496
2015	349
2016	193
2017	46
2022	29
2023	42
2024	19



ÉGLISE DE CAPESTERRE (© A. LEVESQUE)

En 2024, le dortoir de Marie-Galante a été suivi en septembre et en octobre. Le 16/09 il y avait 19 individus et plus rien le 22/10. Il est donc quasiment abandonné alors qu'il a compté jusqu'à 496 individus en septembre 2012. Il n'y a pas eu de comptage en 2013 et 2014 mais c'est probablement durant cette période que cela a commencé à chuter. En 2016, le pic était à moins de 200 oiseaux, à partir de 2017 toujours moins de 50.

Dortoir du marché de Basse-Terre

À Vieux-Fort, les hirondelles se regroupaient sur le phare et se posaient sur des rainures de la partie supérieure du bâtiment. En 2022, deux personnes ont pu suivre le dortoir sur 6 mois de l'année et ainsi démontrer qu'à partir de juillet il a été complètement abandonné alors qu'il a compté jusqu'à 832 individus (16/07/2017, François Meurgey).

En 2023, aucun dortoir n'avait été relocalisé sur le sud Basse-Terre.

A notre grande surprise, le 13/04/2024, le dortoir a été retrouvé au niveau du marché de Basse-Terre et accueillait alors 555 oiseaux. Plus tard, au pic de passage qui a généralement lieu en septembre, il a compté jusqu'à 1302 individus le 14/09.



UN DES DEUX TOITS DU MARCHÉ UTILISÉ PAR LES HIRONDELLES POUR Y PASSER LA NUIT (© A. LEVESQUE)

Date	13-avr	23-juil	14-sept	22-sept	23-oct
Effectif	555	660	1302	865	3

Conclusion et perspectives

Les changements importants observés en 2023-2024 sur les dortoirs ont rendu ce suivi compliqué. En effet, le mouvement du dortoir de Pointe-à-Pitre vers l'aéroport Pôle Caraïbes rend les comptages impossibles et la redécouverte du dortoir du sud Basse-Terre au niveau du marché avec des effectifs impressionnants compliquent la compréhension de la réelle tendance globale de la population nicheuse ou de passage dans notre archipel.

Par ailleurs des visites en fin de journée à Petit-Canal et Port-Louis n'ont pas permis de trouver de dortoir sur le nord Grande-Terre et notre réseau d'observateurs au sein de l'association étant important nous pensons qu'un dortoir n'a pas pu nous échapper dans cette zone de l'archipel.

Si un temps nous avons envisagé d'arrêter ce suivi, il pourrait finalement être judicieux de le continuer encore quelques années.

Un comptage sera effectué en septembre à Capesterre de Marie-Galante afin de vérifier l'évolution de ce dortoir sur ce site ainsi que deux contrôles en saison au niveau de l'aéroport. Les efforts seront donc à mener sur le dortoir du marché de Basse-Terre.

Enfin, il est intéressant de noter que nous avons observé trois nids occupés le 22/09/2024 au marché de Basse-Terre avec chacun au moins encore un poussin non volant à l'intérieur. Cette espèce niche bien plus tardivement en saison que ce que nous connaissions jusqu'à présent.



TROIS POUSSINS D'HIRONDELLES A L'ENTREE DE LEUR NID (© A. LEVESQUE)

Compteurs réguliers : Anthony LEVESQUE & Muriel ABOSO.

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.

Référence : Perlut, N. G., T. Klak, and E. Rakhimberdiev (2017). Geolocator data reveals the migration route and wintering location of the Caribbean Martin. Wilson Journal of Ornithology 129: 605–610.